

## EDMOND DE ROTHSCHILD REAL ESTATE SICAV

(une société d'investissement à capital variable de droit suisse de la catégorie « fonds immobiliers »)

### Annnonce de cotation des actions A-CHF (les « Actions »)

#### du compartiment Edmond de Rothschild Real Estate SICAV - Swiss (le « Compartiment »)

<b>Nom, constitution, siège et durée</b>	<p>Edmond de Rothschild Real Estate SICAV (la « SICAV ») a été constituée le 9 décembre 2010 sous la forme d'une société d'investissement à capital variable à gestion externe de la catégorie « fonds immobiliers » au sens des art. 36ss et 58ss de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (LPCC). La SICAV a délégué son administration, sa gestion et sa distribution à Caceis Fastnet (Suisse) SA, Nyon, en tant que direction de fonds. Celle-ci a délégué la gestion en investissement de la SICAV ainsi que la distribution exclusive des actions de la SICAV à Banque Privée Edmond de Rothschild SA, Genève. La Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne, agit en tant que banque dépositaire de la SICAV.</p> <p>La SICAV a été autorisée en date du 9 novembre 2010 par l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA).</p> <p>La SICAV a son siège à 1204 Genève, 18 rue de Hesse. La SICAV a été constituée pour une durée indéterminée.</p>
<b>Description des valeurs cotées</b>	<p>En date du 16 mars 2011, le nombre d'Actions émises par le Compartiment, leur devise de référence et la fortune s'élevaient à:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 3'000'000 actions, libellées en CHF</li><li>- représentant une fortune de CHF 300'000'000</li><li>- devise de référence du Compartiment : CHF.</li></ul>
<b>Résumé des principales conditions liées aux valeurs</b>	<p>Les principales conditions liées aux Actions sont détaillées dans le prospectus de cotation de la SICAV, qui comprend les statuts et le règlement de placement approuvés par la FINMA ainsi que le prospectus.</p> <p>Les derniers rapports annuel et semestriel de la SICAV font partie intégrante du prospectus. Ils y sont incorporés par référence.</p>
<b>Forme et matérialisation des Actions</b>	<p>Les Actions du Compartiment sont au porteur. Les droits des titulaires des Actions du Compartiment sont représentés chez l'intermédiaire financier de leur choix. Les Actions sont librement transférables, sous réserve des dispositions particulières applicables aux systèmes de règlement et de clearing. Les Actions du Compartiment sont matérialisées par un certificat global technique déposé auprès de SIX SIS SA.</p> <p>Les Actions du Compartiment sont négociées à la SIX et la compensation se fait par l'intermédiaire de la SIX SIS S.A.</p>
<b>Restrictions de vente</b>	<p>Les restrictions générales de vente sont valables pour les pays concernés ainsi que les restrictions spéciales de vente aux Etats-Unis respectivement les « US Persons ».</p>
<b>Prospectus de cotation</b>	<p>Le prospectus de cotation, avec statuts et règlement intégrés tels qu'approuvés par la FINMA le 8 décembre 2010 et le 22 février 2011, est complété conformément aux exigences du Règlement de cotation.</p> <p>Aucune modification importante n'a été apportée au prospectus de cotation précité entre le moment de sa publication et celui de la publication de l'annonce de cotation. Seul le prospectus de cotation fait foi pour la cotation.</p>
<b>Numéro de valeur et ISIN</b>	<p>Actions du Compartiment :</p> <p>Numéro de valeur : 12423800 Code ISIN : CH0124238004</p>
<b>Segment / Date du premier jour de négoce</b>	<p>La demande de cotation a été déposée selon le Standard pour les placements collectifs de capitaux de la SIX Swiss Exchange et le premier jour de négoce est le <b>mardi 22 mars 2011</b>. Le négoce est effectué en CHF.</p>
<b>Prospectus / Information</b>	<p>Le prospectus de cotation avec statuts et règlement de placement intégrés, le prospectus simplifié, les rapports annuels et semestriels de la SICAV, une liste des achats et ventes effectués pour le compte de la SICAV au cours de l'exercice, ainsi que toute information complémentaire au sens de l'art. 41 du</p>

Règlement de cotation, peuvent être obtenus gratuitement auprès de la SICAV, rue de Hesse 18, 1204 Genève, ainsi que de Caceis Fastnet (Suisse) SA, chemin de Précossy 7-9, 1260 Nyon.

**Représentant agréé au sens de l'art. 43  
du Règlement de cotation**

Aux fins de la cotation des Actions, la SICAV a été assistée par Lenz & Staehelin, 30, Route de Chêne, 1211 Genève 17, agissant en tant que représentant au sens de l'art. 43 du Règlement de cotation.

**Droit applicable / for**

L'offre et la vente des Actions du Compartiment en Suisse ou à partir de la Suisse sont régies par le droit suisse. Le for et le droit applicable se situent au siège de la SICAV à Genève.

**La présente annonce de cotation ne constitue pas un prospectus d'émission au sens de l'art. 652a CO. Le prospectus de cotation, qui seul fait foi pour l'admission en Bourse, peut être obtenu sans frais auprès de la SICAV, à Genève.**

Genève, le 22 mars 2011

**Edmond de Rothschild Real Estate SICAV**